

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2012

À cette assemblée extraordinaire tenue le 30 avril 2012 à 20h00 et dûment convoquée selon la loi sont présents, Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry, Madame la Conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les Conseillers Michel Trottier, Martin Denis, Louis-Philippe Douville et Yan Laganière tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame la conseillère Stéphanie Dusablou est absente.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2012-04-30-106

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que mentionné dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2012-04-30-107

RÉVISION DU PROJET DE PRÉAU

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Casimir a présenté une demande de financement dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de doter la municipalité d'un préau et d'une patinoire permanente;

CONSIDÉRANT que le projet a été accepté dans ce programme et qu'une lettre de confirmation de l'aide financière au montant de 208 046.75\$ fut adressée en ce sens à la municipalité en date du 23 février 2012;

CONSIDÉRANT que depuis le dépôt de la demande, soit le 29 septembre 2011, la situation financière de la municipalité a changé notamment en regard des revenus de péréquation et des revenus escomptés de l'exploitation d'une carrière de calcaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité a appris récemment que le projet de carrière est reporté à une date inconnue;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil doivent tenir compte de cette nouvelle situation financière;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire revoir le coût initial du projet qui correspondra davantage à la réalité financière actuelle de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE revoir le coût du projet de préau de la manière suivante :

Patinoire extérieure avec bandes permanentes

Élément à réaliser	Montant avant taxes	Taxes nettes	Total
Excavation	25 000.00\$	2 231.25\$	27 231.25\$
Pavage patinoire	26 000.00\$	2 320.50\$	28 320.50\$
Achat et installation de bandes	41 000.00\$	3 659.25\$	44 659.25\$
Grand total	92 000.00\$	8 211.00\$	100 211.00\$

QUE la municipalité de St-Casimir accepte de contribuer à ce projet pour un montant équivalant à 50% des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 50 105.50\$;

D'ADRESSER une requête en ce sens à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Madame Line Beauchamp avec une copie conforme au député de Portneuf M. Michel Matte;

QUE le maire, M. Dominic Tessier Perry et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard soient autorisés à signer les documents relatifs à ce projet;

ADOPTÉE

2012-04-30-108

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Michel Trottier à 21h00.

René Savard
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry
Maire